

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 09849

Numéro SIREN : 815 214 192

Nom ou dénomination : 5 BANDES PROD

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2019 sous le numéro de dépôt 13257

Imprimé 2065 du 10/04/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC				
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :				
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :				
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :				
A IDENTIFICATION				
Identification du destinataire				
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Activités exercées				
C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :		
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :	
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :	

Nom adresse et téléphone de l'AGA ou de l'OMGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément :	
Visa : CGA		Viseur conventionné

Imprimé 2065 du 10/04/2019

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 Résultat fiscal									
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %									
Bénéfice imposable à 28 %									
Bénéfice imposable à 15 %									
Déficit								1 149	
2 Plus-values									
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%									
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)									
Plus-values à long terme au taux de 19%									
Autres Plus-values imposables au taux de 19%									
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%									
Plus-values exonérées art. 238 quindecies									
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater									
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investis- sements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Autres dispositifs	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :									
dans le secteur productif, art. 244 quater W						dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%					
D IMPUTATIONS				Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %									

Imprimé 2065BIS du 10/04/2019

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065								
Formulaire néant							X	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.								
- Payées par la société elle-même							(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres							(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)							(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)							(e)	
							(f)	
							(g)	
							(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							(j)	
7. Montant des revenus répartis							total (a à h)	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	
J DIVERS								
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)								
Adresses des autres établissements								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
	MVLT réalisée au cours de l'exercice							
	MVLT restant à reporter							

Imprimé 2033A du 10/04/2019

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ										
								Formulaire néant		
ACTIF			Exercice clos en N							
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			
Actif immobilisé										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					0	
	Autres	014		016					0	
Immobilisations corporelles		028		030					0	
Immobilisations financières (1)		040		042					0	
Total I (5)		044	0	048	0				0	
Actif circulant										
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					0	
	Marchandises	060		062					0	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					0	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					0	
	Autres (3)	072	2 729	074					2 729	
Valeurs mobilières de placement		080		082					0	
Disponibilités		084	16 049	086					16 049	
Charges constatées d'avance		092		094					0	
Total II		096	18 778	098	0				18 778	
Total général (I + II)		110	18 778	112	0				18 778	
PASSIF								Exercice N NET		
Capitaux propres										
Capital social ou individuel								120	7 500	
Écarts de réévaluation								124		
Réserve légale								126		
Réserves réglementées								130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132		
Report à nouveau								134	-2 773	
Résultat de l'exercice								136	-1 149	
Provisions réglementées								140		
Total I								142	3 578	
Provisions pour risques et charges				Total II				154		
Dettes (4)										
Emprunts et dettes assimilées								156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
Fournisseurs et comptes rattachés								166	400	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	14 800	)	172	14 800
Produits constatés d'avance								174		
Total III								176	15 200	
Total général (I + II + III)								180	18 778	
Renvois										
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			14 800	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182				

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 10/04/2019

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE										
									Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N		
Produits d'exploitation										
Ventes de marchandises					209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		214			
	services				217		218	12 000		
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
Production immobilisée							224			
Subventions d'exploitation reçues							226	7 500		
Autres produits							230	7 884		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	27 384		
Charges d'exploitation										
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234			
Variation de stock (marchandises)							236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	27 936		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	127	)	244	127	
Rémunérations du personnel							250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
Dotations aux amortissements							254			
Dotations aux provisions							256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	28 063		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-679		
Produits et charges divers										
Produits financiers							(III)	280		
Produits exceptionnels							(IV)	290		
Charges financières							(V)	294	455	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		)	(VI)	300	15
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	-1 149		

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	0	314	1 149
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986				342	
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991					
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)				990					
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344				350	
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	0	354	1 149	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372	1 149	
Divers à réintégrer									
Libellé								Montant	
Divers à déduire									
Libellé								Montant	

Imprimé 2033C du 10/04/2019

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant										X
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres		410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales agencements divers		450		452		454		456		
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains		510		512		514		516		
Constructions		520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
Matériel de transport		550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)			591	
	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 10/04/2019

2033D										
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
Formulaire néant										X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
		Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL		680		682		684		686	
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises	
	Immobilisations incorporelles						700		705	
	Terrains						710		715	
	Constructions						720		725	
	Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
	Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
	Matériel de transport						750		755	
	Autres immobilisations corporelles						760		765	
	TOTAL						770		775	
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
	TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780
II DÉFICITS REPORTABLES										
	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982
	Déficits imputés									983
	Déficits reportables									984
	Déficits de l'exercice									860
	TOTAL des déficits restant à reporter									870
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C										
	Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI									995
	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)									996
IV DIVERS										
	Primes et cotisations complémentaires facultatives									381
	Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant									380

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Imprimé 2033E du 10/04/2019

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS				
			Formulaire néant	X
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
Total 1	106			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
Total 2	144			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
Total 3	152			
IV Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137		
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF pour les mono-établissements)	117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	du		au	
Date de cessation	186			

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 10/04/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL												
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F				
									Formulaire néant			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904	7 500					
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :												
Forme juridique		Dénomination										
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention								
Adresse (N°, type et libellé voie)												
Code Postal		Commune		Pays								
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :												
Titre et Nom patronymique		MIRSKI SACHA										
Nom marital		% de détention		25,00		Nb de parts ou actions		1 875				
Date de naissance		27/12/1988		N° Département		75016		Commune		PARIS	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		26 rue des plantes										
Code Postal		75014		Commune		PARIS		Pays		FRANCE		
Titre et Nom patronymique		AROUS ABDELMALEK										
Nom marital		% de détention		25,00		Nb de parts ou actions		1 875				
Date de naissance		04/10/1988		N° Département				Commune		RAS EL OUED	Pays	ALGERIE
Adresse (N°, type et libellé voie)		10 RUE DE REIMS CHEZ M CRINON TOM										
Code Postal		75013		Commune		PARIS		Pays		FRANCE		
Titre et Nom patronymique		CRINON TOM										
Nom marital		% de détention		25,00		Nb de parts ou actions		1 875				
Date de naissance		26/06/1990		N° Département				Commune		LIMOGES	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		10 RUE DE REIMS										
Code Postal		75013		Commune		PARIS		Pays		FRANCE		
Titre et Nom patronymique		WEINHEIMER OLIVIER										
Nom marital		% de détention		25,00		Nb de parts ou actions		1 875				
Date de naissance		15/01/1992		N° Département				Commune		METZ	Pays	FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)		77 RUE ABBAYE GROULT										
Code Postal		75015		Commune		PARIS		Pays		FRANCE		

Imprimé 2033G du 10/04/2019

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant		X
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059H du 10/04/2019

2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
Formulaire néant					X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 10/04/2019

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
Formulaire néant					X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2069RCI du 10/04/2019

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE		2069RCI	
Au titre d'un exercice ou d'une année civile			
		Néant	X
		PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
		Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2		
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

5 Bandes Prod
Au capital de 7500 euros
Siège social : 8 rue Saint-Guillaume Courbevoie 92400
815 214 129 RCS Nanterre

*PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES en date du 21 Février
2019 EN VU DE L'APPROBATION ANNUELS DES COMPTES*

Le 21/02/2019, à 14h30 au siège social de la société

Les associés de la Société 5 Bandes Prod, se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été remise en main propre.

L'assemblée est présidée par AROUS Abdelmalek, Président,

Le Président constate que sont présents :

- AROUS Abdelmalek
- CRINON Tom
- MIRSKI Sacha
- WEINHEIMER Olivier

Au total les 4 associés présents totalisent 100% des actions.

Le président déclare que les conditions de quorum étant satisfaites, l'assemblée peut valablement prendre les décisions suivantes :

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- Feuille de présence
- Le rapport du Président
- « le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ».

Le Président déclare que tous les documents requis au titre des dispositions statutaires et légales ont été adressés aux actionnaires dans les délais requis, à l'occasion de la remise de leur convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer de l'ordre jour suivant :

- Dérogation exceptionnelle des statuts de la société pour réduire le nombre d'assemblée générale ordinaire à une seule pour l'année en cours.
- Approbation annuelle des comptes de l'exercice 2018

T.C.
SA 11

Décision n°1 : dérogation statutaire du nombre de convocation d'Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président s'accorde, qu'au vu de l'activité de l'entreprise et compte tenu du fonctionnement de celle-ci, fondée sur un mode de gestion collectif concernant sa gestion courante, qu'une seule assemblée générale ordinaire a été nécessaire et décide d'acter cette résolution en assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Décision n°2 : Approbation des comptes

Par décision unanime l'ensemble des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos **le 31 décembre 2018** tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de **1 145 €**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'ensemble des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Décision n 3 : affectation du résultat

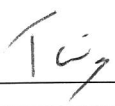
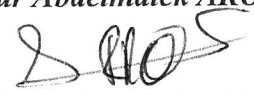
Par décision unanime l'ensemble des associés décide d'affecter « la perte » de la manière suivante :

Affectation des pertes en report à nouveau

Et décide de ne distribuer aucun dividende au titre de son troisième exercice fiscal

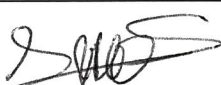
L'assemblée générale, par décision unanime délègue au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'ensemble des associés

<i>Monsieur Tom CRINON</i> 	<i>Monsieur Olivier WEINHEIMER</i> 
<i>Monsieur Sacha MIRSKI</i> 	<i>Monsieur Abdelmalek AROUS</i> 

Feuille de présence

5 Bandes Prod
Au capital de 7500 euros
Siège social : 8 rue Saint-Guillaume Courbevoie 92400
815 214 129 RCS Nanterre

Nom	Prénom	Nombre de part sociale	Mandataire	Signature
AROUS	Abdelmalek	25%		
CRINON	Tom	25%		
MIRSKI	Sacha	25%		
WEINHEIMER	Olivier	25%		

Je certifie l'exactitude des informations inscrites sur la feuille de présence ainsi que le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 21.02.2013

à Courbevoie

Signature du Président



Rapport simplifié de situation et d'activité de la société pour l'exercice écoulé.

L'année 2018 a été conforme à nos attentes et marquée par deux sources de revenus. La première l'aide à la production nouveau média par le CNC obtenu pour le documentaire transmédia **Dremmwel** et la vente des droits de diffusions pour le film **Les Deux Couleurs d'Ortance**. Nous avons décidé d'annuler le tournage et de mettre un terme à notre investissement dans le film **Garde Alternée** suite à des divergences de points de vue et au comportement inacceptable de son réalisateur. Nous avons cédé les droits de ce film à la société **Alma Production**, le choix de cette société a été fait en conformité avec la volonté de son auteur réalisateur. La perte financière générée par cet abandon a été compensée par la vente des droits de diffusions du film **Les deux Couleurs d'Ortance** par la chaîne France 3.

Nous espérons toujours obtenir le financement de la région Sardaigne en Italie dont nous attendons la réponse pour le film documentaire à **Ad Ovest di Babilonia**. Concernant le projet **Dremmwel** grâce à l'aide du CNC nous espérons obtenir des financements auprès des chaînes de télévision. Les premières dépenses de préparations pour le tournage sont prévues pour 2019.

Conformément aux prévisions les dépenses ont été supérieures à l'exercice précédents. Elles font supporter un poids important pour l'entreprise sans pour autant la mettre en péril. Les tournages des films **Gorgones** et **Personia** se sont déroulés sans dépassement budgétaire majeur. Toutefois, nous prenons la décision de ne pas poursuivre l'exploitation des films **Personia** et **Gorgones**. Leur exploitation est, par conséquent, abandonnée.

Enfin, nous continuons à chercher des financements pour le film **Voyage en Belgique** auprès des régions. Nous avons aussi un nouveau projet de court métrage **Quand les machines se taisent** porté par un nouveau scénariste pour lequel nous sollicitons des demandes de financements auprès des régions.

A.A. T.C.
S.M. 